

Agents des collèges, vous avez des droits !

fédération
des services
publics
la
cgtr
CONSEIL
DEPARTEMENTAL 34



FORTES CHALEURS

Aménagement des horaires permettant de débuter leur journée de travail à 6 heures.



CHRONOS ET CET

Accès sans restriction à chronos et consultation des agents avant tout mouvement dans chronos.



DIALOGUE SOCIAL

Un dialogue fluide, réactif et équilibré avec la direction de pôle.



Nous avons déposé un préavis de grève pour obtenir le respect de vos droits et l'amélioration de vos conditions de travail.

Contactez-nous
04 67 67 66 83 et cgt@herault.fr

fédération
des services
publics
la
cgtr
CONSEIL
DEPARTEMENTAL 34